

Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones. Lionel Meney. 2^e éd. revue et corrigée. Montréal, Guérin, 2003. XXXIV, 1884 p.

Le Nouveau Littré. Édition augmentée du *Petit Littré*. Paris, Éditions Garnier, 2004. 1639 p.

Le Robert brio. Analyse des mots et régularités du lexique. Sous la direction de Josette Rey-Debove. Paris, Dictionnaires le Robert, 2004. XVII, 1897 p.

Gaston Bernier

Volume 51, numéro 3, juillet–septembre 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029503ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029503ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, G. (2005). Compte rendu de [*Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones.* Lionel Meney. 2^e éd. revue et corrigée. Montréal, Guérin, 2003. XXXIV, 1884 p. / *Le Nouveau Littré.* Édition augmentée du *Petit Littré*. Paris, Éditions Garnier, 2004. 1639 p. / *Le Robert brio. Analyse des mots et régularités du lexique.* Sous la direction de Josette Rey-Debove. Paris, Dictionnaires le Robert, 2004. XVII, 1897 p.] *Documentation et bibliothèques*, 51(3), 215–218. <https://doi.org/10.7202/1029503ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Toute biographie est une construction, et elle reflète autant l'auteur que le sujet. Elle exige de toute nécessité l'empathie de l'auteur à l'égard de son sujet, et le chercheur se fait écrivain pour rendre au mieux ses données cueillies dans les archives. L'étude de la vie privée d'un personnage peut, on ne peut le cacher, courir le risque du sensationnalisme. Il faut sans doute, à l'instar de François Ricard, « *tenir la vie et l'œuvre à égalité* ».

On s'intéresse depuis longtemps, en réalité depuis Salluste, aux vies des hommes illustres. Au Québec, au XIX^e siècle, les abbés Faillon, Casgrain, Auclair, de même que Michel Bibaud ont axé leurs écrits sur « l'homme et ses œuvres », « l'homme et son temps ». Au début du XX^e siècle, avec ses deux livres, *Jean Talon* (1904) et *Le Marquis de Montcalm* (1911), Thomas Chapais a permis à la biographie de faire un grand pas : il l'a fait sortir de l'hagiographie. Depuis, de nombreuses autres ont vu le jour : mentionnons par exemple le Wilfrid Laurier de Réal Bélanger, le Alphonse Desjardins d'Yves Roby, le Tardivel de Pierre Savard, le Cugnet de Cameron Nish, le Nelligan de Paul Wyczynski, le Gabrielle Roy de Ricard, le Dessaulles d'Yvan Lamonde, le Cardinal Léger de Micheline Lachance, le Johnson et le Lévesque le Pierre Godin et le Asselin d'Hélène Pelletier-Baillargeon. Notons que pour Lachance, Godin et Pelletier-Baillargeon, la biographie est une seconde carrière.

Dans *Approches de la biographie au Québec*, on se penche sur un phénomène survenu ces dernières années au Québec : la biographie romancée, que discute Bernard Andrès, auteur de *L'Énigme de Pierre de Sales Laterrière*. L'ouvrage de ce dernier n'est pas un cas unique. On retrouve d'autres exemples avec le Jolliet d'Alain Grandbois dès 1943, et le grand succès de librairie récent de Micheline Lachance, *Le Roman de Julie Papineau*. Pourquoi tomber dans la fiction, sombrer dans la création ? Pourquoi quitter le nid douillet du « nous » universitaire pour franchir le Rubicon du « je » ? Comment éviter dans une biographie la dérive fictionnelle ? Comment imbriquer étroitement le *docere* et le *delectare*, le savoir et l'agrément ? s'interroge Andrès. Est-ce surtout la pression de l'éditeur qui préfère mettre « roman » ou « roman historique » sur la couverture ou la page de titre que « biographie » pour s'assurer un plus grand lectorat ? Avec ses 65 pages de références et de discussions des sources, le livre d'Andrès est un volume d'histoire, si ce n'est quelques constructions littéraires à l'occasion dans le récit.

Autre développement du genre biographique auquel on assiste : la prosopographie, distincte de l'étude biographique traditionnelle, a le mérite de problématiser la notion de « récit de vie » dans l'esprit des travaux actuels en sciences sociales. Elle vise à élaborer le plus systématiquement possible des notices biographiques sur des catégories de personnes parta-

geant suffisamment de traits communs — origine, formation, classe sociale, carrière administrative, politique ou littéraire, etc. Il y a un intérêt indéniable de la prosopographie pour l'histoire intellectuelle d'une époque, d'une période.

Si l'auteur, comme l'affirme Yvan Lamonde, associe la biographie aux plaisirs de l'enquête et de l'écriture, le lecteur, quant à lui, l'associe à ceux de la découverte et de la lecture. Il y a plusieurs types de biographies. Les auteurs de biographies sont aussi différents, allant de l'historien au littéraire et au journaliste. Il n'y a pas non plus de biographie définitive, chaque génération ayant sa tendance ou son point de vue. Des auteurs des premières décennies du XX^e siècle comme le Britannique Lytton Strachey, avec ses *Eminent Victorians* (1918), et le Français André Maurois, avec ses biographies romancées sur Shelley (1923) et Disraéli (1927), ont marqué le genre et ont élargi depuis le nombre d'amateurs de biographies. Les biographes contemporains peuvent encore s'y référer.

Le présent ouvrage ajoute une pièce importante à la réflexion sur le livre biographique, et il sera certainement considéré comme un livre de référence sur ce genre littéraire au Québec.

Marcel LAJEUNESSE
EBSI, Université de Montréal

Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones.

Lionel Meney. 2^e éd. revue et corrigée. Montréal, Guérin, 2003. XXXIV, 1 884 p.

Le Nouveau Littré. Édition augmentée du Petit Littré. Paris, Éditions Garnier, 2004. 1 639 p.

Le Robert brio. Analyse des mots et régularités du lexique. Sous la direction de Josette Rey-Debove. Paris, Dictionnaires le Robert, 2004. XVII, 1 897 p.

Les derniers mois ont vu apparaître trois nouvelles éditions de dictionnaires qui héritent d'un passé plus ou moins long. Les *Littré* sont nés entre 1863 et 1877 et le premier abrégé du *Littré*, réduction du dictionnaire en quatre volumes, a été publié en 1874, dix ans avant la publication du premier volume de l'*Oxford English Dictionary*. L'ancêtre du *Robert brio*, le *Robert méthodique*, a vu le jour en 1982 et a donné lieu à une deuxième édition en 2003 sous le titre de *Nouveau Robert méthodique*. De son côté, le dictionnaire de Lionel Meney est d'abord paru une première fois en 1999.

Les trois ouvrages retenus ici sont fort différents l'un de l'autre. Le professeur Meney présente

le sien comme un dictionnaire différentiel: on y trouve les écarts observés entre le langage utilisé par les Québécois par rapport à celui des Français. Le *Robert brio* est un dictionnaire morphologique: on y décompose les mots selon leurs éléments et on en reconstitue les différentes familles. Le *Littré* a une forme traditionnelle, de fait, la plus classique des trois: il constitue, dans sa partie principale, une reproduction du dictionnaire de 1874 enrichie de nouveaux mots et de nouveaux sens.

Le Nouveau Littré se veut un dictionnaire de l'usage présent, mais aussi de l'usage passé du français. Les auteurs et les publicitaires affirment qu'il contient un trésor de mots utilisés au cours de six siècles, du xv^e au xxi^e. En fait, l'édition de 2004 est élaborée à partir de *L'Abrégé du dictionnaire de Littré*, paru en 1874, lequel alignait la nomenclature de la 6^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1835), et on y a ajouté 8 500 mots nouveaux (marqués d'un astérisque), 6 000 mises à jour du sens des mots et 12 000 citations, dont un grand nombre d'origine contemporaine. Par ailleurs, le volume comprend une chronologie de l'histoire de la langue française et des dictionnaires (p. 16-20), une synthèse signée Henriette Walter portant sur les origines du français (p. 1521-1541) et un dictionnaire du français oublié (p. 1547-1639) établi par Jean Pruvost et comportant trois sections: mots; expressions et locutions; proverbes, maximes et sentences. Ces sections sont constituées d'articles ou d'entrées tirés des dictionnaires fondateurs de Richelet (1680), de Furetière (1690) et de l'Académie (1694).

Les auteurs du dictionnaire ont eu le souci de respecter la traditionnelle façon de faire des pionniers et de maintenir l'homogénéité de la famille, mieux, du produit. Aussi a-t-on évité une structuration logique des articles (comme dans le *Robert*, par exemple) en identifiant et en regroupant les différents sens d'un mot. Ici, on déroule les significations selon leur enchaînement naturel et selon une logique historique. On irait du sens simple et primitif aux sens intermédiaires et, de là, aux significations les plus éloignées et les plus métaphoriques. Afin de respecter les pratiques ancestrales, on laisse de côté les numérotations, on se contente de donner une prononciation simplifiée ou rudimentaire. Cela dit, on a innové quelque peu: d'abord, en identifiant d'un point noir rectangulaire les mots «nouveaux», c'est-à-dire ceux qui ont été ajoutés à la nomenclature présentée en 1874; ensuite, en produisant un dictionnaire de mots et d'expressions disparus du français contemporain. Malheureusement, l'utilisation de cette section est conditionnée par une connaissance préalable de l'existence du mot. Il n'y a pas de parcours fléché menant d'un mot contemporain à un mot disparu (comme «ditterel»), à un synonyme ou à un antonyme. Somme toute, *Le Nouveau Littré* se distingue de ses semblables par son regard rétrospectif sur six siècles et par la présen-

tation d'un prototype de lexique de mots et d'expressions oubliés.

Le Robert brio, de son côté, est un dictionnaire quasi révolutionnaire, encore que la formule ait été entr'aperçue il y a une quarantaine d'années et expérimentée pour la première fois en 1982. Le «prototype» avait été publié sous le titre de *Robert méthodique*. À l'époque, les pédagogues et les linguistes étaient d'abord préoccupés par les dérivations lexicales (ex.: incontournable, de contourner) et par l'étymologie (ex.: indubitable, du latin *indubitabilis*). Les progrès de la linguistique menèrent à une étude plus poussée des mots à l'aide d'éléments tirés du français lui-même. Cette technique nouvelle, dite de «morphologie lexicale», révèle des unités à forme et sens constants, qu'on appelle aussi éléments ou morphèmes, lesquels peuvent être des radicaux ou des affixes (préfixes ou suffixes). Elle s'inscrit dans le contexte d'un recul du latin et du grec et, parallèlement, d'un renforcement des règles internes du français.

En somme *Le Robert brio* ajoute une perspective supplémentaire aux dictionnaires traditionnels. Si l'on consulte *Le Petit Robert* au mot «bibliothèque», on y trouvera l'origine du mot sous la forme d'une date d'apparition et de son étymologie. Au même mot, dans le *Brio*, on en identifiera plutôt les éléments essentiels: «biblio-, -thèqu», mais on y donnera également l'étymologie. Dès lors, le lecteur peut se rendre aux éléments mêmes et y trouver une liste des mots formés à l'aide desdits éléments. À «-thèqu» par exemple, on aura une liste d'environ 15 mots. La méthode existait déjà en filigrane dans les *Robert* ordinaires, mais ici elle est appliquée d'une manière systématique et la présentation ou la mise en page est faite de telle sorte que les éléments sont rapidement identifiables (ligne acrostiche et renforcement).

L'ouvrage publié par l'éditeur Guérin poursuit des objectifs plus limités, mais aussi plus diversifiés. Limités parce que l'auteur, le professeur Lionel Meney, s'est contenté de noter les écarts existants entre la langue des Québécois et celle des Français. C'est dire que les mots qui recouvrent la même réalité des deux côtés de l'Atlantique et qui sont prononcés de la même façon n'y sont pas épinglés. Aussi ne sera-t-on pas surpris d'y trouver à peine 5 000 ou 5 500 entrées en comparaison des 40 000 ou 50 000 des *Petit Robert*, *Petit Larousse* ou *Nouveau Littré*. Par ailleurs, le professeur Meney adopte une approche comparative et il offre tant aux Québécois qu'aux Français, de même qu'à l'ensemble des francophones, une étude qu'il qualifie de «différentielle», en raison du fait que seules les différences entre le français parlé d'un côté et de l'autre de l'océan sont prises en compte. Sa méthode ressemblerait à celle suivie par les auteurs de dictionnaires bilingues. D'où un titre établi sur le modèle de tels ouvrages (*Dictionnaire français-espagnol* ou *Dictionnaire français-italien*).

Il faut noter aussi que l'ouvrage contient nombre de laurentianismes ou de québécoismes qu'il n'y a pas lieu de rejeter puisqu'ils font partie du décor, pourrait-on dire (cégep, créditisme, dame de sainte Anne, duplessisme, Montagnais, etc.). De plus, l'auteur s'est efforcé de présenter aux cousins de France nombre de faits historiques (la Corriveau, Jos Monferrand, Révolution tranquille, Mouvement Souveraineté Association) et de faits de civilisation (Kraft Dinner, Velveeta, Métro Star). À bien des égards, l'ouvrage comblera de nombreux besoins documentaires du lectorat laurentien en plus de l'utilité qu'il aura en France ou dans la francophonie.

Pour illustrer la pratique adoptée par le professeur Meney, on peut prendre deux ou trois exemples de mots qui font problème en territoire québécois ou qui donnent lieu à des dérapages. D'abord, le mot « filière ». En français universel, il signifie un ensemble d'étapes à parcourir ou un réseau. Au Québec, sous l'influence de l'anglais, il prend également le sens de « classeur ». Aussi le *Dictionnaire québécois-français* ne signale-t-il que ce dernier sens, inconnu à l'intérieur de l'Hexagone, il illustre de quelques citations et il identifie les expressions anglaises à l'origine de la dérive québécoise. Autre exemple : « écarté ». On se rappellera la bonne blague racontée ici à propos du citoyen français qui aurait regardé les pieds du bon touriste laurentien qui, voulant demander son chemin, avait affirmé qu'il était « écarté ». Le professeur Meney note le sens pris ici par le mot : « égaré », mais aussi « timbré ». Enfin, qu'on pense à la « rondelle » de nos matchs de hockey. En France, on dirait « palet ». La consultation du dictionnaire révèle, à la suite de citations illustrant la pratique locale, que la rondelle est, pour les locuteurs français, une pièce ronde, peu épaisse, généralement évidée (un « washer » pour les concitoyens québécois). Somme toute, l'auteur a retenu les mots, les sens et les prononciations qui distinguent le parler québécois du parler français. À cet égard, le présent dictionnaire pourrait servir de base aux efforts de redressement ou de correction qu'il faudra entreprendre un jour ou l'autre. Le lecteur curieux de potasser le dictionnaire y prendra toute la mesure de l'anglicisation du parler québécois (« partir à la retraite », « aller en élection », « aller en grève », « proactif », « prérequis », etc.).

Il est une « fantaisie » de l'éditeur, c'est le moins qu'on puisse dire, qui agacera les bibliothécaires et les possibles utilisateurs : il présente le volume comme la deuxième édition (revue et corrigée). La contre-vérification d'une dizaine de pages choisies au hasard permet d'en venir à la constatation qu'il s'agit tout au plus d'un nouveau tirage. Les pages comparées à l'édition de 1999 sont en tout point identiques et pas un iota n'a été ajouté, corrigé ou retranché. Au demeurant, le colophon de la « 2^e édition » se lit encore : « *Achévé d'imprimer en l'an mil neuf cent*

quatre-vingt-dix-neuf... » et on a laissé inchangé l'appel aux lecteurs de l'édition de départ : « *En vue d'améliorer la seconde édition, nous recevrons volontiers tout commentaire, ajout ou correction* » (p. VIII de l'édition de 1999). De plus, le nombre de pages est rigoureusement identique d'un volume à l'autre. L'éditeur avait utilisé un subterfuge semblable en 1997 : il avait publié sous un titre nouveau un volume publié une première fois en 1973 sans en faire part (Gilles Lesage, « Une nouveauté de 1973 », *Le Devoir*, 29 novembre 1997, p. D9).

Si on oublie cette astuce simpliste de l'éditeur, on trouvera beaucoup de profit et de plaisir à consulter le dictionnaire Meney. On y rencontrera des extraits fort amusants, sous le chapeau « Rions un peu... », lesquels servent à illustrer des mots ou leurs sens québécois (voir les entrées : chien, condom, conservation, crise!, crosseur, mettre, répondre, sonofabitch, toffer, toilette, etc.). De plus, l'auteur présente des tableaux qui facilitent les comparaisons entre l'application de certains concepts d'un côté et de l'autre de l'Atlantique (« Expression de l'heure », p. 70 ; « Emploi de "fin de semaine" et "week-end" en français standard », p. 828 ; « Emploi des mots "écolier", "élève" et "étudiant" », p. 784 ; « Tableau des catégories de voitures », p. 498 ; « Tableau des systèmes de mesure », p. 975).

On peut mettre au crédit des trois dictionnaires présentés ici qu'ils portent des signatures prestigieuses. Le dictionnaire québécois, fruit d'un quart de siècle de travail, est l'œuvre d'un professeur de l'Université Laval, à la retraite depuis quelques années, et dont la compétence et l'engagement pour une langue québécoise idéalement en prise directe sur le français hexagonal et d'une langue sensible à la variété des accents et du vocabulaire, en fait un auteur on ne peut plus fiable. Les lecteurs noteront la qualité et la haute tenue de son texte de présentation (p. V-XXIV). *Le Nouveau Littré*, quant à lui, a été rédigé sous la direction générale du professeur Claude Blum (Sorbonne) et sous la direction éditoriale de Jean Pruvost du laboratoire CRNS Métadif (Métalexigraphie et dictionnaire francophones). *Le Robert brio*, pour sa part, a été établi sous la direction expérimentée de la linguiste Josette Rey-Debove, malheureusement décédée à la fin de février dernier.

Les trois ouvrages présentés ici se distinguent profondément entre eux et on peut dire qu'ils se distinguent également des dictionnaires d'usage les plus connus, *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* en particulier. Celui de Meney contribuera à faire prendre conscience aux Québécois de l'évolution pas toujours exemplaire de leur langue, de la distanciation souvent risquée qu'elle prend vis-à-vis du français international et de l'influence quasi hégémonique, du moins dominante, de l'anglais parlé au Canada et aux États-Unis. *Le Nouveau Littré* présente un aspect historique intéressant puisqu'il prend en compte les cinq

ou six derniers siècles, qu'il contient des sections de mots et d'expressions oubliés et qu'il complète les dictionnaires les plus répandus qui visent avant tout à décrire l'usage contemporain. Pour sa part, le *Brio* offre une façon nouvelle et savante de voir l'évolution et la logique interne de la langue. En somme, les trois ouvrages contribueront à diversifier les collections de dictionnaires français des bibliothèques et celles des amoureux de la langue.

Gaston BERNIER

Melot, Michel. *La Sagesse du bibliothécaire*.

Paris, L'œil neuf éditions, 2004. 109 p.

Cronin, Blaise. *Pulp friction*. Lenham-Oxford, Scarecrow Press, 2003. 140 p.

Ces deux petits livres, l'un écrit par un Français, ancien directeur de la Bibliothèque publique d'information de Paris, l'autre par un Britannique, doyen de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de la University of Indiana, nous offrent des réflexions et des points de vue provocants, rafraîchissants et intelligents sur le bibliothécaire, la bibliothèque et la bibliothéconomie des deux côtés de l'Atlantique.

Michel Melot nous livre un tout petit volume, écrit à l'aune de sa large culture et de sa grande expérience du terrain. C'est le point de vue de Sirius d'un grand bibliothécaire qui se penche, en fin de carrière, sur son métier. Il observe le développement considérable de l'édition (un million de parutions par année dans le monde, dont 40 000 en France), discute de la nécessité de choisir (toute bibliothèque est un choix), de la permanence du livre (réputé définitif, contrairement aux autres médias, le livre est la matrice de la pensée occidentale), de l'émergence du livre électronique, et même de la floraison des librairies d'occasion et de l'intérêt du livre usagé. Pour lui, plus que sur sa disparition, le bibliothécaire, par définition modeste et tolérant, « s'interroge sur la prolifération du livre, sa banalisation qui entraîne, et c'est là son problème, sa dégradation ».

L'auteur, dans cet essai, expose les raisons de la sagesse du bibliothécaire. Pour Melot, « à la figure du savant fou s'oppose celle du sage bibliothécaire. C'est que le bibliothécaire sait qu'il ne sera jamais savant. Le bibliothécaire aime les livres, comme le marin aime la mer. Il n'est pas nécessairement bon nageur, mais il sait naviguer et il sait que ce n'est pas à la nage que l'on va le plus loin. L'océan du savoir qui grise tous les savants rend modeste le bibliothécaire. » Comment résister à citer un extrait dans lequel il dissèque, sur un ton humoristique, certains comportements de la pratique du bibliothécaire :

« La sagesse du bibliothécaire se nourrit, comme toute sagesse, d'un formidable orgueil. »

Sans illusion sur sa capacité à lire tous les livres, le bibliothécaire ne renonce pas à vivre parmi eux et à les apprivoiser. Il sait lire les livres sans les ouvrir. Son regard transperce les couvertures. Le bibliothécaire, lorsqu'il saisit un livre, n'en entreprend généralement pas la lecture tout de go. Il jauge l'ouvrage, commence par le soupeser du regard, observe longuement sa couverture, son revers et son dos, puis il jette un coup d'œil sur la page de titre, l'auteur, les éditeurs, tout ce qu'il nomme "les autorités" et "les adresses", va directement au colophon, relève la date, le format, le nombre de pages, s'attarde sur la table des matières, vérifie s'il y a une bibliographie, des index et des illustrations; il évalue enfin sa robustesse et la qualité de son papier, celle de sa mise en page et de son impression. Tout est dit. Si les auteurs savaient cela, ils feraient de faux livres uniquement pour les bibliothèques. »

De même que la bibliothèque est ce lieu indispensable de vie où le savoir décante, de même la sagesse de l'auteur, puisée notamment chez Montaigne, est le résultat d'une longue décantation. Faisant référence au vieux rêve alexandrin, Melot avance que la nouvelle Bibliothèque nationale de France, qu'on voulait « d'un genre entièrement nouveau », sera peut-être la dernière bibliothèque de l'ancien genre, celle d'une époque où l'on croyait qu'il suffisait d'une bibliothèque pour rassembler tout le savoir du monde à l'usage de quelques-uns. Le lecteur n'est pas oublié : acteur principal de la bibliothèque, le lecteur jouit, grâce à la bibliothèque, d'un atout inappréciable, l'anonymat, mais pas un anonymat solitaire, désolé et perdu, mais un anonymat public, que Melot appelle assisté.

Le Québec est présent dans ce livre. L'auteur fait référence aux 5 000 volumes du Collège des jésuites de Québec en 1750, à l'arrivée de l'imprimerie et de la bibliothèque publique avec la Conquête britannique, étant bien entendu qu'avec les Anglais tout peut arriver. Il mentionne que dans les pays fédéraux, on est très sourcilleux et que les projets de bibliothèque nationale au Québec et en Catalogne soulèvent des problèmes qui n'ont rien de bibliothéconomique. Philippe Sauvageau, « qui conçut la bibliothèque Gabrielle Roy à Québec sur le modèle d'un grand hôtel californien », sera certainement heureux d'apprendre que Michel Melot l'a inclus parmi les quatre bibliothécaires admirables de son panthéon, avec Jean-Pierre Séguin, Jean-Pierre Clavel et Maurice Line.

Ce n'est qu'à la fin d'une carrière remplie de lectures, d'expériences et d'observations que l'on peut écrire un petit essai aussi fin que celui que nous livre ici Michel Melot.

De son côté, Blaise Cronin nous offre un recueil d'essais provocateurs et remplis d'humour sur la bibliothéconomie nord-américaine, parus d'abord